



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020 AU FORUM A 18H30

Étaient présents :

Yves CAZORLA, Patrick PANNETIER, Manon CROUSIER, Jessica ABATE, Michel AGNEL, Patricia CHENEL, Florian REYROLLE, Adjoints,
Jocelyne MOSCATO, Bernard BOUGE, Claudine CHASTEL, Didier SEGALAT, Jean-Luc CANILLOS, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Mélina JOLI, Aimeric NAVEZ, Emilie CAPELLI, Jonathan MIGNÉ, Sophie BORNE, Marcel LOZZI, Philippe PECOUT, Maha OUTALEB (jusqu'au dossier n° 13) Jean-Pierre LAFFONT, Marie-Laure PETIOT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Jean-Claude MAGES donne procuration à Florian REYROLLE
Myriam IGHIR absente excusée
Pascal LENTHERIC donne procuration à Patrick PANNETIER
Frédéric BERNE donne procuration à Michel AGNEL
Cindy BONILLO donne procuration à Claudine CHASTEL
Carole TORRES donne procuration à Philippe PECOUT
Maha OUTALEB donne procuration à Marcel LOZZI (dossier n°14)

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Luc CANILLOS

VOTE A L'UNANIMITÉ

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 23 septembre 2020.

VOTE A L'UNANIMITÉ

DOSSIER N°1 - FONCIER - CONVENTION D'OCCUPATION DU PONTON PORT L'ARDOISE AVEC LA C.N.R – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le ponton pour accès à la rive du Rhône au port n°2 de l'Ardoise par les personnes à mobilité réduite a été inauguré le 17 mai 2019 par le lycée professionnel Sainte Marie de Bagnols-sur-Cèze, l'association Les Vents d'Heures d'espoir et la CNR. Les travaux ont duré trois ans exécutés par les élèves du lycée de la section Travaux Publics.

A cet effet, il convient de régulariser l'occupation du domaine public fluvial du Rhône concédée à la CNR ; convention type d'occupation depuis le 1^{er} mars 2017 jusqu'au 31 décembre 2023 au tarif de 50€ par an, *révisable*.

28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°2 - FINANCES – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CAGR
2020 - RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER**

Fonds voté en conseil communautaire en séance de l'Agglomération du 12 octobre 2020 d'un montant de 64 090€ soit 10€ par habitant.

Proposition des travaux suivants : enfouissement du réseau téléphone de la rue des Anciens Combattants (60 669€TTC), le quai de déversement de la balayeuse et l'aire de lavage aux ateliers (56 528€TTC) et programme de travaux de voirie 2020 (60 000€ TTC)

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°3 – AFFAIRES GENERALES– RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU
CONSEIL MUNICIPAL - RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

Document en ligne sur le site Internet dans rubrique « conseil municipal »

**22 VOIX POUR – 2 CONTRE (LAFFONT-PETIOT) – 4 ABSTENTION (PECOUT-
LOZZI-TORRES-OUTALEB)**
ADOPTE A LA MAJORITÉ

**DOSSIER N° 4 - URBANISME – REFUS DU TRANSFERT DE COMPÉTENCE PLU
A L'EPCI - RAPPORTEUR : Claudine CHASTEL**

La commune souhaite conserver à la fois l'élaboration de la révision du PLU en cours de validité ainsi que l'instruction des autorisations d'urbanisme.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°5 - FONCIER – CESSION DE TERRAIN SUC ET PRADELLE SUD
INVEST MODIFICATION - RAPPORTEUR : Claudine CHASTEL**

La vente des terrains prévue pour assurer le bon accès au lotissement « Les Terrasses du Château » impasse de la Sarriette, aurait dû se faire directement à la Société SUDINVEST sans tenir compte de Logis Cévenol. La délibération du 23 septembre est annulée pour être reprise ; vente de 125m² à SUDINVEST au prix de 1250€.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°6 - SOLIDARITE – SUBVENTIONS AUX DÉPARTEMENTS 30 ET 06
PAR ASSOCIATION DES MAIRES DE France - RAPPORTEUR : Patrick
PANNETIER**

1000€ à l'Association des Maires du Gard pour la crue des 19 et 20 septembre pour 23 communes cévenoles.

1000€ à l'Association des Maires des Alpes Maritimes pour l'inondation et coulée de boues des 2 et 3 octobre 2020 plusieurs communes dont St Martin-Vésubie.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°7 - SECURITE – SUBVENTION A LA PREVENTION ROUTIERE 30 -
RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER**

En vue d'être partenaires avec cet organisme actif du Gard, proposition d'une subvention 2020 de 200€.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°8 - VOIRIE – OFFRE DE CONCOURS D'UN PARTICULIER POUR LE
CANIVEAU GRILLE RUE AMBROISE PARE - RAPPORTEUR : Michel AGNEL**

Des travaux de création d'un caniveau grille Rue Ambroise Paré ont été lancés en urgence en raison d'un jugement du TGI à l'encontre de M. ROBERT en litige avec son voisin ; la dépense sera remboursée par l'Agglomération en fonction des modalités du transfert de la compétence Pluvial urbain, en cours de décision.

S'agissant de travaux sur le domaine public à la demande du particulier, il est proposé une offre de concours de l'intéressé pour 1000€ sachant que la dépense s'est élevée à 5699.68€ HT.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°9 – TRAVAUX – CONVENTION DEVOIEMENT RESEAUX GR3 -
DREAL CAGR – AVENANT - RAPPORTEUR : Michel AGNEL**

Ajustement du tableau de répartition des sommes réglées par la Commune et l'Agglomération pour les travaux de dévoiement des réseaux Pluvial et Assainissement par l'agglomération et l'éclairage public pour la commune. La DREAL remboursera la commune à hauteur de 100% des dépenses HT engagées et payées soit 60 101.64€ au lieu de 58 005.70€ voté le 23 septembre 2020.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°10 - OENOTOURISME – CONVENTION DE PARTENARIAT
SYNDICAT DES VINS - RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER**

Chaque année, le conseil municipal s'engage à aider le syndicat en vue de poursuivre ses missions de valorisation de l'appellation Laudun, Côtes du Rhône Villages, par des actions de promotion et par le suivi de la procédure d'examen de la demande de reconnaissance en cru. Subvention annuelle de 15 000 €. Voir convention ci-jointe

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°11 - ENVIRONNEMENT – EXERCICE DU DROIT DE PÊCHE-
RAPPORTEUR : Manon CROUSIER**

Bail de droit de pêche donné à la société de pêche de la commune sur les parcelles appartenant à la commune en limite de la Tave.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°12 - SÉCURITÉ – CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE
FOURRIÈRE AUTOMOBILE A LA Sarl DSCC - RAPPORTEUR : Patrick
PANNETIER**

La commission municipale de Délégation de Service public s'est réunie le 15 octobre pour acter la candidature de la SARL DSCC sise à St Victor Lacoste, gérée par Cyrille DAVANIER, à la convention de fourrière automobile pour 5 ans. Les tarifs sont réglementés et le garage se paie sur les enlèvements des véhicules.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°13 – TRAVAUX - TRANSFERT DE COMPÉTENCE
« ÉLECTRIFICATION » SMEG - RAPPORTEUR : Pascal LENTHERIC**

Transfert de la compétence relative à la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification au Syndicat Mixte d'Électricité du Gard au 1er janvier 2021. Le transfert de compétence porte sur les ouvrages de distribution d'énergie électriques composés de réseaux moyenne tension et basse tension, ainsi que les postes de transformation HTA/BT.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°14 - CIMETIÈRES – RÉGULARISATION AVANT REPRISE DES
SÉPULTURES SANS CONCESSION DES TERRAINS COMMUNS - RAPPORTEUR :
Manon CROUSIER**

Procédure courte de régularisation des concessions sans titre constatées sur les terrains communs par voie de communication, d'information, d'affichage en vue de les reprendre ou de les maintenir avec titres de concession aux conditions existantes ; 30 ans (48€m²) ou 50 ans (72€ m²) La date limite des régularisations est fixée au 31 mars 2021. 9 sépultures sont concernées dans le nouveau cimetière et 44 dans l'ancien cimetière.

28 VOIX POUR
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS DU MAIRE EN SYNTHÈSE :

. **EFL 2020-09-01 du 18 septembre 2020** ; contrat de programmation du prépaiement du logiciel des écoles avec la Sté TECHNOCARTE d'un montant de 9 213 € HT et de 280 € HT en maintenance annuelle.

. **MP 2020-09-02 du 23 septembre 2020** : accord-cadre pour un centre de visionnage et 12 caméras de «vidéo-protection» avec la Sté INEO pour un montant estimatif de 119.430,47€ H.T.

. **SPO 2020-09-01 du 28 septembre 2020 visée en préfecture le 7 octobre 2020** : nouveaux tarifs des secteurs d'animations jeunesse et école du sport et des loisirs :

- de 3 ans à 17 ans → 20 € ou 24€ selon le quotient familial ≤ ou ≥ à 970 €
- forfait unique pour les animations de 4h → 5 € ou 6€ pour un QF ≤ ou ≥ à 970 €
- Création d'un forfait sortie : → 12 € ou 14€ pour un QF ≤ ou ≥ à 970 €

. **MP 2020-09-03 du 30 septembre 2020** : convention d'incitation à la réalisation d'économies d'énergie des bâtiments alimentés par le gaz de ville, avec la SARL ISOFRANCE, les études et travaux étant gratuits pour la collectivité.

. **MP 2020-10-01 du 01 octobre 2020** : avenant à la convention de maîtrise d'oeuvre de SUD INGENIERIE pour annuler la mission du tourne-à-gauche du CD9 en liaison avec le chemin de la Sarriette.

. **ASS 2020-10-03 du 01 octobre 2020 visée en Préfecture le 7 octobre 2020** : Indemnisation d'une vitre d'école par la GMF d'un montant de 476,04 € par l'assurance de l'enfant en cause

. **ASS 2020-10-04 du 02 octobre 2020 visée en Préfecture le 13 octobre** : règlement direct de 362.46€ à BC Vitrage pour une vitre cassée d'un véhicule privé causée lors de travaux de débroussaillage le 14 septembre 2020.

. **MP 2020-10-02 du 12 octobre 2020** : marché avec TP BELLEGARDE de LAUDUN pour la rampe de la balayeuse et la station de lavage des ST pour 47 107.37€ HT

. **ASS 2020-10-05 du 21 octobre 2020 visée en Préfecture le 23 octobre** : Aliénation de gré à gré de 5 véhicules stationnés sans usage aux ateliers (de 1998 à 2002) au garage AUTOZEN de LAUDUN-L'ARDOISE pour la valeur de 400 € chacun soit un total de 2000€ net de TVA.

Fin de la séance à 19h28

Le Maire, Yves ÇAZORLA

Le Secrétaire, Jean-Luc CANILLOS

